

Devis

Monsieur VAN HAELEMEESCH Gianni
Avenue du Bois, 24
7170 Manage

Tél: giannivanhaelemeesch@hotmail.c; 0473/417308
N° client: VANH2070

Devis TALU205440	08/10/20	Traité par THIERRY	Vendu par: Thierry DE LASSASIE	Dimensions fabrication
------------------	----------	--------------------	--------------------------------	------------------------

[Pour toutes questions et/ou modifications :](#)

Thierry DE LASSASIE
Délégué Technico-Commercial
GSM : 0486 39 98 30
Email : thierry@alliancechassis.be

Monsieur Van Haelemeesch,

Suite à votre demande de prix pour laquelle nous vous remercions, nous avons le plaisir de vous transmettre ci-dessous notre offre relative à la fourniture et le placement de fenêtres en ALUMINIUM de qualité allemande **ALIPLAST STAR75** et deux coulissants de la gamme **ULTRAGLIDE** soumises aux célèbres normes DIN d'application dans tous les domaines techniques en Allemagne.

[Fabrication 100% made in Belgium - notre site de fabrication sur \[www.cezam.net\]\(http://www.cezam.net\)](#)

Les standards de la gamme STAR75 sont définis comme suit:

Sécurité - Rigidité

- La quincaillerie de sécurité **Classe IV** utilisée (pour les châssis) de marque « Sigenia Aubi » possède d'origine des points de fermeture à tête champignon en acier trempé qui conjuguent étanchéité et sécurité.
- Les portes comportent **9** points de sécurité ainsi que des charnières renforcées.

Isolation - Etanchéité

- Le double vitrage super isolant fourni en standard avec vos menuiseries EXCELLIUM possède un très haut coefficient d'isolation thermique de **1,0 w/m2** (10% plus isolant que le U=1.1)

- D'autres types de vitrages disponibles pour améliorer la sécurité ainsi que l'isolation acoustique et/ou thermique
- Un intercalaire thermique **THERMIX** est aussi inclus dans vos vitrages pour un renforcement de l'isolation
- Les profilés de **75 mm** de profondeur qui composent vos fenêtres sont munis de **plusieurs** chambres d'isolation.
- Epaisseur vitrage : Jusqu'à 58 mm.
- La combinaison du profilé multi-chambres et d'un vitrage super isolant donne un coefficient global d'isolation thermique allant jusqu'à 0,79 w/m2 et d'isolation phonique de 44 db - SSK 4 parmi les meilleurs du marché.
- **3** joints d'étanchéité périphériques et d'un seul tenant seront écrasés lors de la fermeture de vos fenêtres pour vous garantir une étanchéité parfaite.

Confort - Esthétique

- Les dimensions des profilés ont été étudiées pour assurer une surface vitrée maximale et garantir une clarté optimale dans votre habitation.
- Les poignées SECUSTIK au design moderne donnent un fini très réussi et augmentent l'efficacité de fermeture de vos fenêtres.
- L'anti-fausse manoeuvre, qui permet d'éviter d'ouvrir la fenêtre simultanément en ouvrant et en oscillant, est également un standard indispensable pour un confort d'utilisation au quotidien.
- Option quincaillerie de sécurité visible/invisible **WK2 disponible**.

Vos Garanties

- **GARANTIE A VIE** sur nos profilés en Aluminium - 25 ans sur les laquages ALIPLAST
 - **GARANTIE A VIE** sur la quincaillerie
 - **CERTIFICATION DE GARANTIE ET DE PRODUCTION 100% belge**
 - 10 ans sur le double vitrage
- 5 ans sur le fonctionnement mécanique des volets en aluminium et 7 ans sur les motorisations (SOMFY)
 - 5 ans sur les portes sectionnelles

Votre tranquillité à long terme

- Le **Service Après-Vente** Alliance Châssis fait partie de notre fierté : rapidité de réaction et professionnalisme en font un service des plus efficace au sein de notre entreprise. Pour votre facilité un seul numéro de téléphone : **064/33 12 18** accessible du lundi au vendredi de 7H00 à 12H00 et de 13h00 à 17h00 ainsi que le samedi de 9H00 à 12H00.

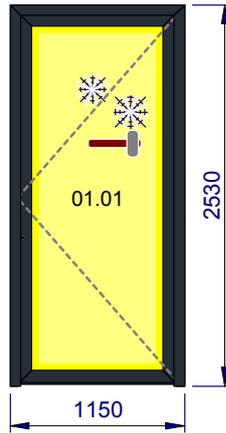
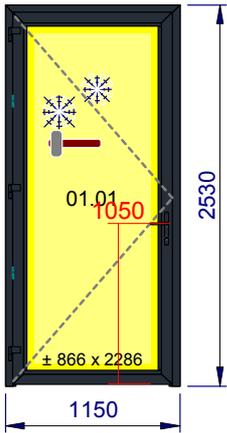
Alliance Châssis c'est aussi :

- **Plus de 35 années d'expérience** dans le domaine des fenêtres en PVC - ALU - BOIS.
- **Des milliers références** dans toute la Belgique ainsi qu'en France
- **3 équipes** de pose
- **1** technicien Service Après-Vente

Devis TALU205440	08/10/20	Traité par THIERRY	Vendu par: Thierry DE LASSASIE	Dimensions fabrication
------------------	----------	--------------------	--------------------------------	------------------------

Alliance Châssis Du Centre SPRL
 Rue de la Hestre 11
 B-7160 Chapelle-Lez-Herlaimont
 TVA : BE 0819.420.069
 Banque AXA - IBAN : BE56 7512 0443 2388

Châssis 001	Qté 1	Système: STAR 75 Porte plane ouverture intérieure	Parcloses: Parclose droite pour ouvrant plat	Couleur: Extér/Inter: Ral 7016TC
-------------	-------	---	--	----------------------------------



1/50 - Vue intérieure

1/50 - Vue extérieure

	Description	Couleur	
		Extérieur	Intérieur
Dormant	Dormant 70mm (75mm épaisseur). Niveau d'isolation Standard Emballage Mousse de protection U Type de clames A presser Type de drainage Sous profil Pays Belgique Hauteur du bâtiment de 0 à 10m	Ral 7016TC	Ral 7016TC
Ouvrant 1	Simple porte même plan A vitrer Oui Avec coins d'angle Oui Type de clames A presser Avec Kältefeind Oui	Ral 7016TC	Ral 7016TC

Devis TALU205440	08/10/20	Traité par THIERRY	Vendu par: Thierry DE LASSASIE	Dimensions fabrication
------------------	----------	--------------------	--------------------------------	------------------------

Châssis 001	Qté 1	Système: STAR 75 Porte plane ouverture intérieure	Parcloses: Parclose droite pour ouvrant plat	Couleur: Extér/Inter: Ral 7016TC
-------------	-------	---	--	----------------------------------

	Description	Couleur	
		Extérieur	Intérieur
Gamme de serrure	Simple ouvrant de porte KFV	Ral 7016TC	Ral 7016TC
Type de serrure	AS2608 inox - 9 points (crochet + point sortant) manoeuvre à clef		
Type de gâches serrures	Individuelles inox		
Configuration de la poignée	1/2 crosse intérieur et sans trou extérieur		
Finition de la poignée	Ral		
Hauteur de la poignée	A 1050mm du bas de l'ouvrant		
Configuration du cylindre	Cylindre standard		
Option du cylindre	Classique		
Type de charnières	Turband 4 avec 2 lames		
Nombre de charnières	3		
Finition des charnières	Ral		
Point de sécurité côté charnières	Oui		

Commentaire

Porte sécurisée de 9 points dont crochets Vitrage feuilleté(sécurité) et opaque en dépoli-acidé (bonne transmission lumineuse) - Vitrage dans les gris-balnc clair).
Tirant en inox - tubulure carrée - tirant prenat toute la hauteur de la porte - fixation sur le profilé ouvrant (tirant identique à ce lui de la porte d'entéré de notre show-room).
 Laquage texturé en RAL 7016 gris anthracite intérieur et extérieur
Poignée intérieur et charnières laquées en RAL 7016

Message
 Dormant 02.154.RS415: Niveau d'isolation standard

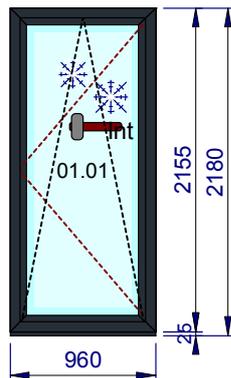
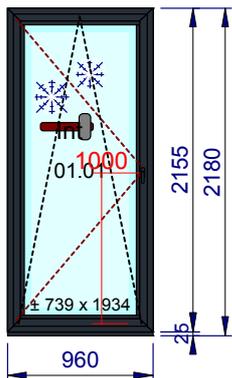
Coefficient thermique
 $U_w = 1.57 \text{ W/m}^2\text{K}$

Vitrages et panneaux	Dimensions
01.01: DV U1.0 Dépoli acide 4 Ext/16/44.2* Int + WE Thermix TX.N Noir + gaz Argon	896 x 2.316

Prix du châssis	3.188,71 EUR
Poids total	91,7 Kg

Devis TALU205440	08/10/20	Traité par THIERRY	Vendu par: Thierry DE LASSASIE	Dimensions fabrication
------------------	----------	--------------------	--------------------------------	------------------------

Châssis 002	Qté 1	Système: STAR 75 Siegenia	Parcloses: Parclose droite pour ouvrant plat	Couleur: Extér/Inter: Ral 7016TC
-------------	-------	---------------------------	--	----------------------------------



1/50 - Vue intérieure
Localisation: BUreau

1/50 - Vue extérieure

	Description	Couleur	
		Extérieur	Intérieur
Dormant	Dormant 65mm (75mm épaisseur). Niveau d'isolation Standard	Ral 7016TC	Ral 7016TC
Emballage	Mousse de protection U		
Avec équerre d'angle	Oui		
Avec coins d'angle pour joint complémentaire d'isolat	Oui		
Type de clames	A presser		
Type de drainage	Sous profil		
Pays	Belgique		
Hauteur du bâtiment	de 0 à 10m		
Profils périph.	Appui débordant 15mm et 25mm de haut pour drainage invivable (GTO96) en bas (Déduit)	Ral 7016TC	Ral 7016TC
Posé sur le châssis	Non		
Avec vis de fixation	Oui		
Ouvrant 1	Simple ouvrant 72mm.	Ral 7016TC	Ral 7016TC
A vitrer	Oui		
Avec coins d'angle	Oui		
Type de clames	A presser		

Devis TALU205440	08/10/20	Traité par THIERRY	Vendu par: Thierry DE LASSASIE	Dimensions fabrication
------------------	----------	--------------------	--------------------------------	------------------------

Châssis 002	Qté 1	Système: STAR 75 Siegenia	Parcloses: Parclose droite pour ouvrant plat	Couleur: Extér/Inter: Ral 7016TC
-------------	-------	---------------------------	--	----------------------------------

	Description	Couleur	
		Extérieur	Intérieur
Gamme de poignée	Oscillo-battant Cezam sécu IV - Invisible Softline	Ral 7016TC	Ral 7016TC
Type de poignée	Standard		
Finition de la poignée	Ral		
Avec coiffe	Oui		

Commentaire
<p style="text-align: center;">sécurisation de niveau 4 Vitrage feuilleté(sécurit) Laquage texturé en RAL 7016 gris anthracite intérieur et extérieur <u>Poignée intérieur laquée en RAL 7016</u> <u>CHARNIERES INVISIBLES</u></p>

Message
<i>Dormant 02.150.RS011: Niveau d'isolation standard avec joint central.</i>

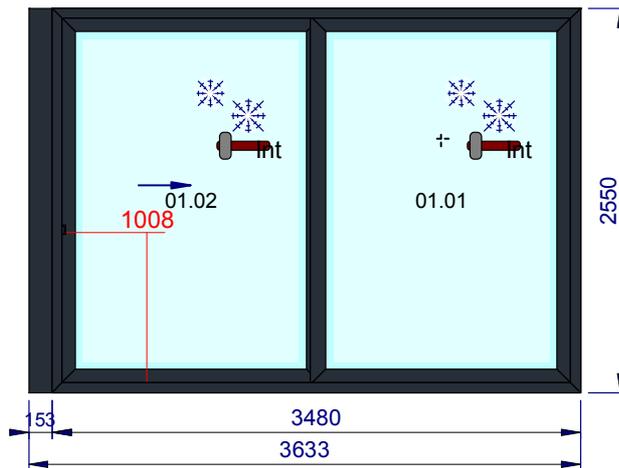
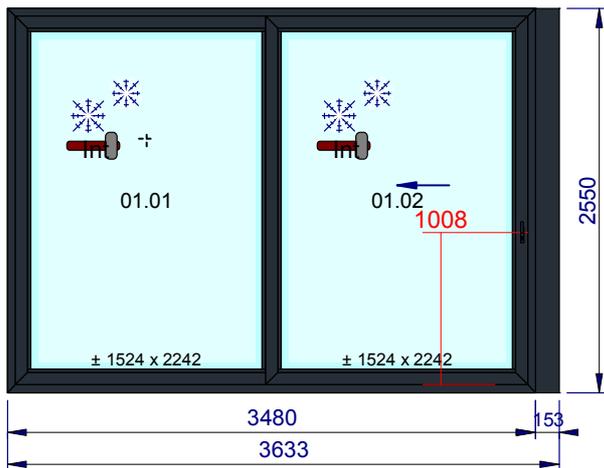
Coefficient thermique
Uw = 1.38 W/m²K

Articles	Quantité	Dimension
Joint de vitrage intérieur 3mm	5,434	

Vitrages et panneaux	Dimensions
01.01: DV U1.0 4* Ext/18/33.2 Int + WE Thermix TX.N Noir + gaz Argon	769 x 1.964

Prix du châssis	1.445,10 EUR
Poids total	61,9 Kg

Devis TALU205440	08/10/20	Traité par THIERRY	Vendu par: Thierry DE LASSASIE	Dimensions fabrication
Châssis 003	Qté 1	Système: Coulissant Ultra Glide	Parcloser: Parclose droite	Couleur: Extér/Inter: Ral 7016 TC



1/50 - Vue intérieure

1/50 - Vue extérieure

	Description	Couleur	
		Extérieur	Intérieur
Dormant	Dormant 64mm (2 rails)	Ral 7016TC	Ral 7016TC
<i>Type de lames</i>	<i>A presser</i>		
<i>Type de drainage</i>	<i>Face avant</i>		
<i>Drainage intérieur avec clapet</i>	<i>Non</i>		
<i>Pays</i>	<i>Belgique</i>		
<i>Hauteur du bâtiment</i>	<i>de 0 à 10m</i>		
<i>Situation du bâtiment</i>	<i>Grande ville</i>		
<i>Emballage</i>	<i>Mousse de protection U</i>		
Profils périph.	Poteau d'angle à 90° (UG/UG) à droite (Non déduit)	Ral 7016TC	Ral 7016TC
Posé sur le châssis	Oui		
Assembler avec châssis numéro	4		
Ouvrant 1	Double ouvrant latte à vitrage parallèle 100mm	Ral 7016TC	Ral 7016TC
<i>Type de lames</i>	<i>A presser</i>		
<i>Chicane</i>	<i>Renforcée</i>		
<i>Avec coins d'angle</i>	<i>Oui</i>		
<i>A vitrer</i>	<i>Non</i>		
<i>Volume vitrage</i>	<i><= 20m²</i>		

Devis TALU205440	08/10/20	Traité par THIERRY	Vendu par: Thierry DE LASSASIE	Dimensions fabrication
Châssis 003	Qté 1	Système: Coulissant Ultra Glide	Parcloses: Parclose droite	Couleur: Extér/Inter: Ral 7016 TC

	Description	Couleur	
		Extérieur	Intérieur
<i>Serrure</i>	Coulissant double 1vantail mobil <i>Sécurité 5 points avec gâche filante</i>	Ral 7016TC	Ral 7016TC
<i>Type de poignée</i>	<i>Poignée Int. / cuvette Ext.</i>		
<i>Finition de la poignée</i>	<i>RAL</i>		
<i>Cylindre</i>	<i>Oui</i>		
<i>Type de cylindre</i>	<i>1/2 cylindre standard</i>		
<i>Avec butée</i>	<i>Oui</i>		

Commentaire

Superbe coulissant ULTRA-GLIDE
 LAquage RAL 7016 structuré intérieur et extérieur
 Poignée intérieure laquée en RAL 7016
 Vitrages feuilletés suivant la norme NBN
 Coulissant à encastrer au niveau du sol - niveau zéro

Poteau d'angle à 90° ultraglide prévu pour la jonction des deux coulissants.

Message

Quincaillerie 870.02.065.820.1: Crémones prévues pour des ouvrant de 2370mm! Le point de fermeture n'est donc pas tout en haut de l'ouvrant!
 Rehausse PA.02.065.UG155: Ne pas oublier le profil "Usinage pour assemblage avec poteau d'angle" sur les châssis avec lesquels il va être assemblé

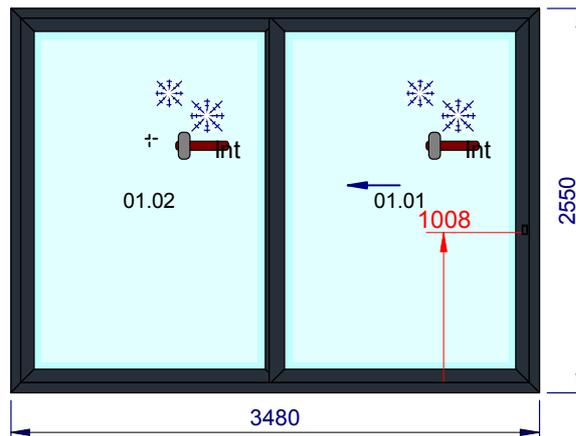
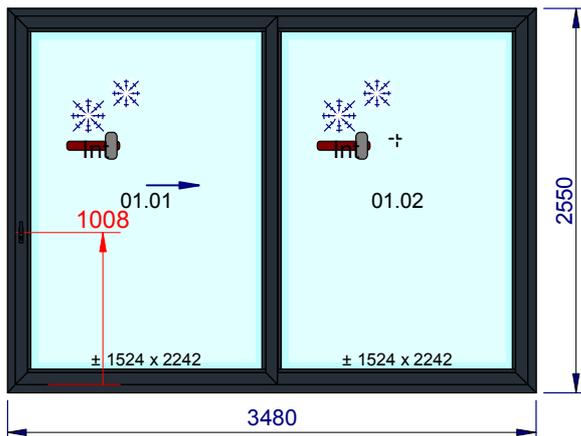
Coefficient thermique

Uw = 1.64 W/m²K

Vitrages et panneaux	Dimensions
01.01: DV U1.0 6* Ext/16/44.2 Int + WE Thermix TX.N Noir + gaz Argon	1.554 x 2.272
01.02: DV U1.0 6* Ext/16/44.2 Int + WE Thermix TX.N Noir + gaz Argon	1.554 x 2.272

Prix du châssis	6.223,88 EUR
Poids total	373,4 Kg

Devis TALU205440	08/10/20	Traité par THIERRY	Vendu par: Thierry DE LASSASIE	Dimensions fabrication
Châssis 004	Qté 1	Système: Coulissant Ultra Glide	Parcloles: Parclose droite	Couleur: Extér/Inter: Ral 7016 TC



1/50 - Vue intérieure

1/50 - Vue extérieure

	Description	Couleur	
		Extérieur	Intérieur
Dormant	Dormant 64mm (2 rails)	Ral 7016TC	Ral 7016TC
<i>Type de lames</i>	<i>A presser</i>		
<i>Type de drainage</i>	<i>Face avant</i>		
<i>Drainage intérieur avec clapet</i>	<i>Non</i>		
<i>Pays</i>	<i>Belgique</i>		
<i>Hauteur du bâtiment</i>	<i>de 0 à 10m</i>		
<i>Situation du bâtiment</i>	<i>Grande ville</i>		
<i>Emballage</i>	<i>Mousse de protection U</i>		
Ouvrant 1	Double ouvrant latte à vitrage parallèle 100mm	Ral 7016TC	Ral 7016TC
<i>Type de lames</i>	<i>A presser</i>		
<i>Chicane</i>	<i>Renforcée</i>		
<i>Avec coins d'angle</i>	<i>Oui</i>		
<i>A vitrer</i>	<i>Non</i>		
<i>Volume vitrage</i>	<i><= 20m²</i>		
<i>Serrure</i>	<i>Sécurité 5 points avec gâche filante</i>	Ral 7016TC	Ral 7016TC
<i>Type de poignée</i>	<i>Poignée Int. / cuvette Ext.</i>		
<i>Finition de la poignée</i>	<i>RAL</i>		
<i>Cylindre</i>	<i>Oui</i>		
<i>Type de cylindre</i>	<i>1/2 cylindre standard</i>		
<i>Avec butée</i>	<i>Oui</i>		

Commentaire

**Superbe coulissant ULTRA-GLIDE
LAquage RAL 7016 structuré intérieur et extérieur
Poignée intérieure laquée en RAL 7016**

Devis TALU205440	08/10/20	Traité par THIERRY	Vendu par: Thierry DE LASSASIE	Dimensions fabrication
Châssis 004	Qté 1	Système: Coulissant Ultra Glide	Parcloser: Parclose droite	Couleur: Extér/Inter: Ral 7016 TC

Commentaire

Vitrages feuilletés suivant la norme NBN
Coulissant à encaster au niveau du sol - niveau zéro

Message

Quincaillerie 870.02.065.820.1: Crémones prévues pour des ouvrant de 2370mm! Le point de fermeture n'est donc pas tout en haut de l'ouvrant!

Coefficient thermique

Uw = 1.64 W/m²K

Vitrages et panneaux	Dimensions
01.01: DV U1.0 6* Ext/16/44.2 Int + WE Thermix TX.N Noir + gaz Argon	1.554 x 2.272
01.02: DV U1.0 6* Ext/16/44.2 Int + WE Thermix TX.N Noir + gaz Argon	1.554 x 2.272

Prix du châssis	5.932,20 EUR
Poids total	360,8 Kg

Instructions pour la pose

Code	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Total
4 HOMMES	Heure sur chantier pour 4 hommes - Pose des nouveaux châssis, silicone extérieur, injection de mousse	1,000	Forfait	1.265,00 EUR	1.265,00 EUR
	polyéthylène haute densité, réglage des quincailleries de sécurité, nettoyage du chantier, enlèvement des encombrants.				

Coefficient thermique

Châssis	Qté	U x Surface	Surface	U
001	1	4,58	2,909 m²	1,57
002	1	2,85	2,069 m²	1,38
003	1	14,53	8,874 m²	1,64
004	1	14,53	8,874 m²	1,64
		36,50	22,726 m²	1,61

	Total	Remise	Remise	Total net
Total matière	16.789,89 EUR	28,00 %	4.701,17 EUR	12.088,72 EUR
Total pose				1.265,00 EUR
			Total net TVA 6 %	13.353,72 EUR 801,22 EUR
			Total TVAC	14.154,94 EUR
			Poids total	887,7 Kg

!!! Bénéficiez d'une REMISE COMPLEMENTAIRE !!! (hors période promo)

*Nous vous offrons la possibilité de bénéficier
d'une remise complémentaire de 1,5% sur VOTRE COMMANDE (remise déduite)
en effectuant le paiement globale de votre commande à la signature.*

VOTRE GAIN sur cette commande : € HTVA

Attention, la réalisation des joints de silicone jusqu'à une épaisseur de 10mm maximum est comprise dans le prix.

Pour tous joints > 10mm, ne sachant garantir l'étanchéité ni le résultat esthétique, le joint de silicone est réalisé après rejointoyage au mortier. Ce rejointoyage mortier reste à charge du client.

Attention, nos équipes de pose ont pour consigne de préserver les tablettes intérieures dans le cadre des rénovations.

Cependant, dans certains cas, celle-ci doivent être retirées pour permettre la pose correcte du nouveau châssis.

Dans ce cas, et ce malgré les précautions prises, nous ne pouvons garantir qu'elles ne cassent.

Les éventuels frais de remplacement ou de repose de tablette restent à charge du client.

Les silicônes RAL sont disponibles moyennant un supplément

Attention, devis réalisé sur base des mesures données par le client : Sous réserve d'acceptation et/ou modification le jour du mesurage définitif.

REMARQUES :

Toutes attestations conformes pour la région wallonne prime sera délivrée dès réception du solde paiement .

Norme Vitrage NBN S 23-002 :2007 et NBN S 23-002/A1 :2010

La nouvelle norme NBN S23-002 pour la protection des personnes contre les blessures et les chutes approuvée par Arrêté Royal du 22/04/08 a été publiée au Moniteur Belge en date du 19/05/08. Cette norme est également disponible sur Internet sur le site du Bureau de Normalisation: <http://www.nbn.be> (NBN S23-002 Verrerie sous rubrique "nouvelles normes belges avril 2007").

Cette norme décrit les différentes zones d'activités humaines concernées et détermine le type de vitrage à appliquer. Elle préconise, entre autres, l'utilisation de vitrage feuilleté lorsque la hauteur d'allège est inférieure à 90cm.

Récemment en février 2010, quelques amendements sur la norme NBN S23-002 pour la protection des personnes contre la chute et les blessures ont été approuvés. La modification la plus importante pour le double vitrage est l'obligation de prévoir du verre feuilleté sur les 2 côtés uniquement en cas :

d'une hauteur d'allège inférieure à 0,90 m

et d'une hauteur de chute inférieure ou égale à 1,50 m

et que la face extérieure du vitrage côtoie ou surplombe une "zone d'activité humaine" (donc pas un jardin, terrasse ou balcon privé).

De manière générale, un verre de sécurité doit être utilisé pour éviter les blessures par contact ou par défenestration des personnes. De manière simplifiée, on peut dire qu'un verre trempé ou un verre feuilleté doit être utilisé là où seul le risque de blessure par morceaux de verres libérés doit être évité ; si en outre, un risque de chute existe, seul le verre feuilleté convient. Si la zone jouxtant l'un des côtés du vitrage n'est pas définie comme une zone d'activité

humaine, il n'y a pas d'obligation d'utiliser un verre de sécurité pour le composant situé de ce côté. Cette notion doit être appréciée en fonction d'un usage considéré comme normal ou normalement prévisible des ouvrages.

Si après avoir pris connaissance de nos remarques, vous préférez néanmoins que le travail soit effectué sans tenir compte de la norme NBN S 23-002, nous vous signalons que vous porterez vous-même la responsabilité de tout dommage qui serait mis en cause.

Conditions générales de vente et de pose

ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES : Les présentes conditions générales sont seules valables pour tout marché où la SPRL ALLIANCE CHASSIS DU CENTRE agit en tant que vendeur, sauf convention expresse et écrite contraire de la part de la SPRL ALLIANCE CHASSIS DU CENTRE. En conséquence, en acceptant de contracter avec la SPRL ALLIANCE CHASSIS DU CENTRE, le client adhère expressément aux conditions et renonce à se prévaloir des siennes ou de toutes autres, qu'elles soient générales ou particulières, imprimées ou non, si elles ne sont pas agréées par écrit par la SPRL ALLIANCE CHASSIS DU CENTRE.

COMMANDES : Sont acceptées par la S.P.R.L. ALLIANCE CHASSIS DU CENTRE les commandes exclusivement signées par les deux parties. Le client nous confirme par l'acceptation des présentes conditions, qu'il a obtenu les autorisations pour effectuer les travaux dont il confie la réalisation à la SPRL ALLIANCE CHASSIS DU CENTRE. Toute modification par rapport à la commande initiale doit être faite par écrit au plus tard au moment du mesurage définitif. Toute commande ne lie le vendeur à d'éventuelles obligations qu'après confirmation écrite de sa part. L'envoi de la marchandise ou de la facture peut remplacer l'acceptation écrite du vendeur. La réception de la marchandise ou le paiement d'une facture peut remplacer l'acceptation écrite de l'acheteur, et lie ce dernier aux conditions ci décrites.

FRAIS D'ANNULATION : Aucune possibilité d'annulation n'est acceptée par la SPRL ALLIANCE CHASSIS DU CENTRE, et cela dès la signature du bon de commande. L'acheteur reste dès lors redevable du montant intégral du bon de commande en cas d'éventuelle annulation de sa part.

RECLAMATIONS : Toutes réclamations généralement quelconques, devront être adressées par écrit à la SPRL ALLIANCE CHASSIS DU CENTRE dans les huit jours de la date de livraison de la marchandise. L'introduction d'une réclamation quelle qu'elle soit ou quelle qu'en soit la cause, même si elle est faite dans le délai prescrit, ne dispense pas l'acheteur de son obligation de respecter strictement les échéances de paiement prévues ou accordées par le vendeur.

DELAIS : Dès réception de l'acompte (en dehors des congés du bâtiment) :

Alu Structuré ou lisse : 8 à 10 semaines

Bois : 6 à 8 semaines.

PVC : 8 à 10 semaines.

Volets : 4 à 6 semaines.

Portes de garage Hörmann : 4 à 10 semaines.

Ces délais sont à titre purement indicatif et sans garantie aucune. Leur inobservation n'ouvre donc aucun recours, ni action en résolution. Ces délais sont hors périodes de vacances. Tout déplacement supplémentaire et ultérieur à la signature du bon de commande du mesureur sera facturé 75 € et entraînera automatiquement un report du délai. Dans le cas où certaines éventuelles modifications sont demandées par l'acheteur après la signature du bon de commande, celles-ci pourront être acceptées par la SPRL ALLIANCE CHASSIS DU CENTRE, mais resteront entièrement à charge de l'acheteur avec les frais y afférents. Ces délais ne prennent court qu'après réception du paiement de la facture d'acompte.

LIMITATION DES DOMMAGES : Le vendeur ne pourra être tenu responsable des dommages indirects tels que dommages aux personnes ou aux biens, perte de production, ou de tous autres dommages de quelque nature qu'ils soient, qui pourraient survenir de défectuosité de la marchandise vendue quelle qu'elle en soit la cause. De même le vendeur décline toute responsabilité pour tous dommages directs ou indirects, tels que repris plus haut, pouvant résulter d'une quelconque intervention sur la marchandise vendue.

CONDITIONS PARTICULIERES : L'acheteur s'interdit de pratiquer une quelconque compensation, telle que déduction d'office sur la facture quelle qu'en soit le motif, et sans accord écrit préalable de la SPRL ALLIANCE CHASSIS DU CENTRE.

MODALITES DE PAIEMENT :

30 % du montant de la commande à la signature du contrat. Le délai annoncé, et la fabrication débute après paiement de cet acompte et une fois mesurage définitif réalisé (**N.B. : Le mesurage définitif sera libéré après**

paiement du premier acompte)

65 % à la date du début des travaux (avec un maximum de 1000€ fin des travaux). Le paiement de cette facture doit être réglé au terme du délai de fabrication annoncé. Ce dernier est communiqué par notre secrétariat dans les quinze jours précédents la livraison. Dès réception de la marchandise en nos stocks et le paiement de cet acompte enregistré sur notre compte, Alliance Chassis s'engage à vous contacter afin de planifier les travaux dans les meilleurs délais. Si la marchandise doit être stockée chez nous, sachez que cet acompte doit également être réglé.

SOLDE de **5%** à la fin des travaux.

PLACEMENT : La pose s'effectue selon les règles de l'art avec un joint de silicone extérieur ainsi qu'un cordon périphérique de mousse de type P.U. entre le bloc et le châssis. Le rejointoiement au ciment sera toujours à charge du client.

Certains petits défauts peuvent parfois apparaître sur la surface des menuiseries et du DV. S'ils ne sont pas visibles à 3 mètres, ils devront être acceptés aux tolérances en usage dans notre profession. Le démontage des menuiseries existantes sera réalisé avec le plus grand soin. Néanmoins, du fait de l'impossibilité de juger de l'état exact du gros œuvre, ni des éléments qui entourent les menuiseries à remplacer (type de fixation, état du plafonnage, des tablettes de fenêtres et des finitions intérieures), nous ne pouvons prévoir exactement les éventuels dégâts dus au démontage, ni les coûts de réparation.

Les remplacements éventuels de tablettes, seuils et carrelages restent à la charge du client.

Au moment du placement initial, si les joints de silicone ne sont pas réalisables du fait d'un cimentage par le client ou à des conditions climatiques défavorables, La S.P.R.L. ALLIANCE CHASSIS DU CENTRE s'engage à les faire ultérieurement sur simple appel du client. Aucune retenue ne pourra être faite. Les joints de silicone seront d'un maximum de 1 cm.

FACTURE : Dès réception de la facture, le client doit la vérifier et faire connaître les motifs du désaccord dans un délai de 8 jours calendriers. Passé ce délai, la facture sera présumée acceptée. Les factures sont payables au comptant. En cas de non-paiement à l'échéance, les sommes dues porteront de plein droit un intérêt de 1,5% par mois sans mise en demeure. En outre, toutes sommes non payées à l'échéance huit jours après l'envoi d'une lettre de mise en demeure seront, à titre de clause pénale conventionnelle, majorées de 15 % avec un minimum de 250 €, cette clause couvrant le dommage souffert à la suite du retard de paiement..

GARANTIES

Portes de garage : L'acheteur bénéficie d'une garantie valable 10 ans à compter de la date d'achat sur le fonctionnement fiable et sécurisé de sa porte de garage. Pour la livraison de pièces détachées, le délai de garantie est de 6 mois et couvre au moins le délai de garantie initial. L'acheteur bénéficie d'une garantie valable :

- 1- 5 ans sur la mécanique de la motorisation et le moteur.
- 2- 2 ans sur la radio, les accessoires et équipements spéciaux
- 3- 5 ans sur les ressorts, câbles, galets de guidage, charnières et poulies de renvoi pour les portes de garage exploitées normalement, c'est-à-dire avec max. 5 trajets de porte (Ouvert / Fermé) par jour.

Les pièces remplacées deviennent notre propriété. Pendant la durée de la garantie, nous remédions à toute défaillance résultant avec certitude d'un défaut de matériel ou de fabrication. Selon notre choix, nous nous engageons à échanger le produit défectueux contre un autre sans défaut, à améliorer ou à convenir d'une moins-value. Sont exclus les dégâts dus : à une modification du montage ou du raccordement, à une remise en service ou manœuvres incorrectes, à des influences extérieures comme le feu, l'eau, les conditions ambiantes anormales, à des dégâts mécaniques par accident, chute ou coup, à la négligence ou malveillance, à l'usure normale, à un manque d'entretien, à la réparation par un tiers, à l'utilisation de pièces d'origine étrangère. La garantie est annulée si la plaque d'identification a été enlevée ou rendue illisible. Les consommables (batteries, ampoules, fusibles) ne sont pas garantis.

Volets roulants : L'acheteur bénéficie des garanties suivantes à compter de la date d'achat :

- 1- 1 an sur les vices de fabrication, et sur la mécanique
- 2- 2 ans sur les laquages
- 3- 5 ans sur l'encollement des films « renolite »

Devis TALU205440	08/10/20	Traité par THIERRY	Vendu par: Thierry DE LASSASIE	Dimensions fabrication
-------------------------	-----------------	---------------------------	---------------------------------------	-------------------------------

4- 7 ans sur la motorisation (SOMFY), et 2 ans sur les automatismes et accessoires (SOMFY)

La garantie ne s'applique pas au remplacement qui résulte d'une usure normale des matériaux, de détériorations ou d'accidents provenant de négligences, défaut d'entretien, d'utilisation anormale, de modification d'installation ou de raccordement. Les pièces remplacées deviennent notre propriété.

Vitrages : L'acheteur bénéficie d'une garantie valable 10 ans à compter de la date d'achat sur la diminution de visibilité par condensation interne. Toute anomalie constatée devra être signalée dans les cinq jours à dater de la pose. Passé ce délai, toute casse, griffe, défaut,... ne pourra être pris en charge par une quelconque garantie. Le bris de vitrage n'est pas garanti.

Profils PVC : L'acheteur bénéficie d'une garantie à vie sur la tenue des couleurs, résistance aux chocs et encollage du film Renolite à compter de la date d'achat.

Profils alu : L'acheteur bénéficie d'une garantie à vie sur la tenue des couleurs à compter de la date d'achat.

Panneaux de porte : L'acheteur bénéficie d'une garantie de 10 ans sur la tenue des couleurs à compter de la date d'achat.

Quincaillerie de châssis et portes : L'acheteur bénéficie d'une garantie à vie sur les défauts de fonctionnement du à la corrosion à compter de la date d'achat. 1 an sur les serrures, roulettes et pièces d'usure. Sont exclus les dégâts dus : à une modification du montage ou manœuvres incorrectes, à des influences extérieures comme le feu, l'eau, les conditions ambiantes anormales, à des dégâts mécaniques par accident, chute ou coup, à la négligence ou malveillance, à l'usure normale, à un manque d'entretien, à la réparation par un tiers.

Accessoires (poignée, clenche, judas,...) : L'acheteur bénéficie d'une garantie d'un an sur le fonctionnement à compter de la date d'achat. Sont exclus les dégâts dus : à une modification du montage ou manœuvres incorrectes, à des influences extérieures comme le feu, l'eau, les conditions ambiantes anormales, à des dégâts mécaniques par accident, chute ou coup, à la négligence ou malveillance, à l'usure normale, à un manque d'entretien, à la réparation par un tiers.

Véranda : L'acheteur bénéficie d'une garantie complémentaire de 5 ans sur l'étanchéité de la toiture à compter de la date d'achat. Toute modification de l'installation par un tiers met un terme à cette garantie.

Réglages : Tous réglages éventuels seront gratuits durant les 3 mois qui suivent la fin du placement (date de signature de la facture).

Règles générales : À compter de la date d'achat, et passé un délai de 6 mois, les frais de démontage et de montage, ainsi que les frais d'expédition liés à une quelconque garantie ne sont pas pris en charge. Tous les délais de garantie doivent être comptés à partir de la date d'achat (date de la facture finale). Toute demande de garantie devra être adressée par courrier recommandé à la SPRL ALLIANCE CHASSIS du centre - rue de la Hestre 11 - 7160 CHAPELLE LEZ HERLAIMONT. En cas de résiliation du contrat d'entreprise par le client, même avant le début des travaux, le client sera redevable à la SPRL ALLIANCE CHASSIS du centre, à titre d'indemnité, de la somme égale à 30% de la valeur du prix du marché convenu.

NUMERO DE COMPTE ET COMMUNICATION POUR LES PAIEMENTS :

AXA Banque - IBAN - BE56 7512 0443 2388

Communication à respecter : Votre nom + numéro du devis

ATTESTATION TVA 6%

Le soussigné.....

Domicilié.....

.....

.....

D'une part, je déclare que le bâtiment sis.....

.....

.....

dont je suis: le propriétaire - le locataire - gérant - autre:..... (1)

Aura effectivement été occupé depuis 10 ans au moins à la première date d'exigibilité de la TVA relative aux travaux qui y seront entrepris en date du

sera effectivement et exclusivement/principalement(1) utilisé comme logement privé après exécution des travaux.

Fait à, le

Pour Alliance Châssis,

Signature client,

Thierry DE LASSASIE

+32 486 39 98 30

Devis TALU205440	08/10/20	Traité par THIERRY	Vendu par: Thierry DE LASSASIE	Dimensions fabrication
------------------	----------	--------------------	--------------------------------	------------------------

thierry@alliancechassis.be